

Procès-verbal de la séance ordinaire du

Conseil Intercommunal AISGE

Mercredi 28 avril 2021 à 20h00

À Genolier, salle du Gossan

De 20h00 à 20h50

1. TABLE DES MATIERES

1. Assermentation.....	1
2. Appel	1
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 17.03.2021.	1
4. Communications du bureau.....	1
5. Communications du CODIR.	2
6. Préavis 06/2021 – Comptes AISGE 2020 et le rapport de gestion.	2
7. Préavis 07/2021 - Comptes AISGE Accueil de jour 2020 et le rapport de gestion.	2
8. Préavis 08/2021 - Relatif à une demande de crédit de CHF 213'258.00 TTC destiné à l'équipement de 26 classes avec des systèmes interactifs.	3
9. Préavis 09/2021 - Relatif à une demande de crédit de CHF 36'000.00 TTC destiné à financer l'investissement concernant la pose de 22 caméras de vidéosurveillance sur le site scolaire de Genolier.....	3
10. Préavis 10/2021 - Règlement du Conseil d'établissement.....	4
11. Préavis 11/2021 - Concernant le traitement des indemnités des membres du CoDir (Comité de Direction) pour la législature 2021-2026 et une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 40'000.00 pour 2021	5
12. Fixation des vacations du Conseil Intercommunal pour la législature 2021-2026.....	5
13. Proposition individuelle et divers	6

Procès-verbal de la séance ordinaire du

Conseil Intercommunal AISGE

Mercredi 28 avril 2021 à 20h00

À Genolier, salle du Gossan

De 20h00 à 20h50

M. **François VAUTIER** souhaite une cordiale bienvenue à tous les membres présents pour ce dernier Conseil Intercommunal AISGE de la législature et remercie la commune de Genolier pour son accueil. Il indique les restrictions apportées par le Canton, soit le port du masque obligatoire, les conseillers peuvent l'enlever pour prendre la parole. Il demande aux membres de bien vouloir les respecter.

1. ASSERMENTATION

Aucune.

2. APPEL

La **secrétaire** procède à l'appel nominal :

10 membres du CODIR sont présents

15 membres du CI sont présents, sur 20 convoqués, 3 excusés

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17.03.2021.

M. **François VAUTIER** demande s'il y a des commentaires ou des remarques sur ce procès-verbal. Aucune.

VOTATION :	*14 OUI	0 NON	0 Abstention
-------------------	----------------	--------------	---------------------

Décision :	Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.		
-------------------	---	--	--

*le **Président** ne prend pas part au vote à main levée

4. COMMUNICATIONS DU BUREAU

Le **Président** indique qu'il serait bien de remettre les vacances de ce premier semestre à la secrétaire, d'ici la fin juin 2021. La séance d'assermentation des nouveaux délégués sera le 6 juillet à 19h00 à Genolier.

5. COMMUNICATIONS DU CODIR.

Aucune communication. Le CODIR interviendra au fur à mesure des préavis.

6. PRÉAVIS 06/2021 – COMPTES AISGE 2020 ET LE RAPPORT DE GESTION.

M. le **Président** donne la parole à M. **Paul MENARD**. Il explique que ces comptes 2020 ne sont pas différents par rapport au budget. Les modifications sont pour les classes d'Arzier qui sont déplacées à St-Cergue, ceci entraîne une différence de coût. La pandémie COVID-19 est un autre élément de surcoût. Il remercie M^{me} **Dominique ALTHAUS** pour son travail et M^{me} **Mélanie SAUTHIER** nouvelle boursière, qui a repris d'une main de maître la comptabilité AISGE.

Lecture du rapport de la commission gestion et finances, par M. **Cédric MARZER**, la commission recommande d'approuver n°6/2021 et d'en donner décharge au CODIR.

Le **Président** ouvre la discussion.

M^{me} **Jacqueline BURBIDGE** explique qu'il y a beaucoup de chiffres dans ces préavis et elle demande s'il serait possible, dans le futur, de créer un fichier Excel de comparaison avec les autres années ? M. **Paul MENARD** pense qu'il est difficile de faire un résumé des comptes et de pouvoir enlever des informations. M. **Cédric MARZER** trouve que les comptes AISGE sont compliqués, mais qu'il est difficile de les simplifier et la commission de gestion finances passe beaucoup d'heures pour étudier ces comptes, il encourage donc M^{me} **Jacqueline BURBIDGE** à s'engager dans la commission pour la prochaine législature.

M. **François VAUTIER** remercie le secrétariat général pour le travail fait sur le rapport de gestion et il encourage les futurs conseillers pour la prochaine législature de le parcourir ne serait-ce juste pour les nombreuses photos et images, il permet de comprendre le fonctionnement et la structure de l'AISGE.

Nous passons au vote.

VOTATION :	14 OUI	0 NON	0 Abstention
Décision :	Le préavis 06/2021 est accepté à l'unanimité et en donne décharge à la commission de gestion et finances et au CODIR.		

7. PRÉAVIS 07/2021 - COMPTES AISGE ACCUEIL DE JOUR 2020 ET LE RAPPORT DE GESTION.

M. le **Président** donne la parole à M. **Nicolas RAY** qui s'excuse de ne pas avoir mis de photos dans le rapport de gestion de l'accueil de jour (boutade).

Lecture du rapport de la commission gestion et finances, par M. **Cédric MARZER**, la commission recommande d'approuver ce préavis n°7/2021.

Le **Président** ouvre la discussion. Aucune question.

Nous passons au vote.

VOTATION :	14 OUI	0 NON	0 Abstention
Décision :	Le préavis 07/2021 est accepté à l'unanimité et en donne décharge à la commission de gestion et finances et au CODIR.		

8. PRÉAVIS 08/2021 - RELATIF À UNE DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 213'258.00 TTC DESTINÉ À L'ÉQUIPEMENT DE 26 CLASSES AVEC DES SYSTÈMES INTERACTIFS.

M. le **Président** donne la parole à M. **Scott ADAMS**, il revient pour la 3^e fois avec ce sujet devant le CI et l'idée est de terminer l'installation des systèmes interactifs dans toutes les classes.

Lecture du rapport de la commission des bâtiments, par M^{me} **Céline HELLER-BERGER**, la commission recommande d'approuver le préavis n°8/2021.

Lecture du rapport de la commission de gestion et finances, par M. **Laurent MATHEZ**, la commission recommande d'approuver le préavis n°8/2021.

Le **Président** ouvre la discussion.

M. **Laurent MATHEZ** demande si au niveau du Canton de Vaud il y a des nouvelles pour les subventions ? M. **Scott ADAMS** explique qu'il n'y a eu aucune nouvelle du Canton sur un quelconque financement ou cahier des charges.

Nous passons au vote.

VOTATION :	14 OUI	0 NON	0 Abstention
Décision :	Le préavis 08/2021 est accepté à l'unanimité.		

9. PRÉAVIS 09/2021 - RELATIF À UNE DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 36'000.00 TTC DESTINÉ À FINANCER L'INVESTISSEMENT CONCERNANT LA POSE DE 22 CAMÉRAS DE VIDÉOSURVEILLANCE SUR LE SITE SCOLAIRE DE GENOLIER.

M. le **Président** donne la parole à M^{me} **Florence SAGE**, le CODIR est à disposition pour répondre aux questions.

Lecture du rapport de la commission des bâtiments, par M^{me} **Myriam BEDAT**, la commission recommande d'approuver le préavis n°9/2021.

Lecture du rapport de la commission gestion et finances, par M. **Laurent MATHEZ**, la commission recommande d'approuver le préavis n°9/2021.

Lecture du rapport minoritaire de la commission gestion et finances, par M. **Martin SCHLAEPFER** qui recommande de rejeter le préavis n°9/2021.

Le **Président** ouvre la discussion.

M. **Georges RICHARD** remarque deux choses dans le rapport de minorité. Concernant les incivilités, elles étaient déjà présentes avant COVID-19, contrairement à ce qui est mentionné dans le rapport. En 2008, 2009, 2010 il y avait déjà des incivilités dans la commune de Genolier sous forme de tags. En 2010-2011 un règlement via un préavis était déjà proposé par la Municipalité de Genolier pour l'achat de caméras. Les incivilités d'aujourd'hui sont plus importantes, comme la déprédation des panneaux solaires ou le feu de la buvette de la pétanque. Le feu a été bouté dans la nuit du 30-31 juillet 2020 dans la buvette de la pétanque, située à 20 mètres de l'école du Cordex et proche de la forêt, la chance que le SIR ait agi rapidement pour éviter le pire. Les caméras ne résoudre pas tout, mais c'est un élément important. Concernant la partie financière 95'000 CHF pour 10 ans, soit 9'500 CHF par année, 15 CHF par élève pour l'année et 4 centimes par jour. C'est anodin comme somme et il recommande d'accepter ce préavis avec ses 36'000 CHF d'investissement.

M^{me} **Florence SAGE** rebondit sur la rentabilité de l'investissement de ce préavis. Le SIR ou la gendarmerie ne sont pas rentables non plus. Il faut ignorer la rentabilité et privilégier la sécurité. Nous sommes confrontés dans la région avec ces incivilités et peut-être que d'autres communes le seront également prochainement. Ces caméras sont sécurisantes pour l'entier de la population.

Nous passons au vote.

VOTATION :	11 OUI	3 NON	0 Abstention
Décision :	Le préavis 09/2021 est accepté à forte majorité.		

10. PRÉAVIS 10/2021 - RÈGLEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lecture du rapport de la commission ad'hoc règlement du CE par M^{me} **Noémie DUNANT**, la commission recommande d'approuver le préavis n°10/2021.

Le **Président** ouvre la discussion. Aucune question.

Nous passons au vote.

VOTATION :	14 OUI	0 NON	0 Abstention
Décision :	Le préavis 10/2021 est accepté à l'unanimité.		

11. PRÉAVIS 11/2021 - CONCERNANT LE TRAITEMENT DES INDEMNITÉS DES MEMBRES DU CODIR (COMITÉ DE DIRECTION) POUR LA LÉGISLATURE 2021-2026 ET UNE DEMANDE DE CRÉDIT EXTRABUDGÉTAIRE DE CHF 40'000.00 POUR 2021

Lecture du rapport de la commission gestion et finances, par M. **Cédric MARZER**, la commission recommande d'approuver n°11/2021.

Le **Président** ouvre la discussion. Aucune question.

Nous passons au vote.

VOTATION :	14 OUI	0 NON	0 Abstention
<u>Décision</u> :	Le préavis 11/2021 est accepté à l'unanimité.		

12. FIXATION DES VACATIONS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL POUR LA LÉGISLATURE 2021-2026

Lecture du rapport de la commission gestion et finances, par M. **Hugo PRADERVAND**, la commission recommande d'approuver cette proposition de fixation des vacations, ainsi que son amendement. **Amendement** : maintenir le forfait fixe pour les vacations pour les membres du conseil intercommunal à 45 CHF par séance.

Le **Président** explique que cette diminution du montant de 50 CHF à 20 CHF est à comparer aux indemnités payées dans les conseils communaux, qui sont entre 5 CHF et 20 CHF. De ce fait il n'y a pas de raison de payer une vacation largement supérieure dans un conseil intercommunal. Il ne pense pas que c'est le montant de la vacation qui doit valoriser son engagement dans un conseil intercommunal. Les délégués font ceci pour représenter leur commune et ceci fait partie du devoir de citoyen.

Nous passons au vote de l'amendement : « maintenir le forfait fixe pour les vacations pour les membres du conseil intercommunal à 45 CHF par séance »

VOTATION de l'amendement	7 OUI	3 NON	4 Abstentions
<u>Décision</u> :	L' amendement est accepté à forte majorité.		

Nous passons au vote du préavis amendé.

VOTATION :	12 OUI	0 NON	2 Abstentions
<u>Décision</u> :	La fixation des vacations amendée est acceptée à forte majorité.		



13. PROPOSITION INDIVIDUELLE ET DIVERS

M. le Président ouvre la discussion pour l'Assemblée.

M. Georges RICHARD précise que dans la nuit du 10-11 avril 2021 des rétroviseurs ont été arrachés et des pneus crevés dans la Commune de Genolier, ceci pour faire suite au Préavis n°9/2021. Il indique également que le comportement de certains élèves est inadéquat sur les pauses de midi à l'EPSGE, ils se rendent dans les propriétés etc.

Le Président, M. François VAUTIER nous fait la lecture d'une lettre pour son dernier CI : « Après 12 ans en tant que délégué du conseil communal de Trélex et 10 ans de présidence au conseil intercommunal, je ne me représenterai pas pour la nouvelle législature. Je remercie l'Assemblée pour sa participation et sa confiance et je remercie le CODIR et le secrétariat général pour l'excellente collaboration tout au long de ces années, ainsi que la secrétaire du CI pour son travail.

Un merci particulier pour la Présidente du CODIR, M^{me} Florence SAGE, qui dans quelques semaines va prendre sa retraite politique. Elle a été Municipale des écoles à Genolier depuis le 1^{er} juillet 1999, puis a été nommée Présidente du CODIR AISGE le 26 mars 2009. Durant sa présidence, l' AISGE a vu son organisation et son fonctionnement évoluer d'une manière incroyable. En effet ces dernières années ont vu la construction de structure immobilière importante à Genolier, à St-Cergue et à Trélex et un projet, non moins important en gestation au Muids. Au niveau organisationnel il a été nécessaire de créer le poste de secrétaire générale, afin de gérer ce qui est maintenant devenu une véritable PME et soulager les membres du CODIR. Durant sa présidence, M^{me} Florence SAGE a également dû faire face à de lourds défis, soit pour l'organisation, soit pour le comportement des élèves, des parents et a dû même gérer une pandémie, ceci est tout de même impressionnant. Pour tout ce travail qui a été parfaitement accompli, ainsi que pour tout le travail acharné, au nom du Conseil Intercommunal je vous en remercie et il souhaite les meilleurs vœux pour la suite et pour ses projets futurs. » A tous également il donne ses meilleurs vœux pour la suite de l'engagement ou non au sein du conseil intercommunal.

Applaudissement de l'Assemblée et un bouquet de fleurs pour M^{me} SAGE.

M^{me} Florence SAGE, émue, explique que c'est son dernier CI pour lequel elle va siéger, elle remercie ses collègues et particulièrement ceux qui vont continuer à porter cette AISGE qui est grandissante. L'enthousiasme dès le début de la création de cette association restera avec les nouveaux membres du CODIR. Elle remercie l'équipe du bureau AISGE, au départ une seule et même secrétaire engagée à 30% gérait un peu tout. Le rapport de gestion renseigne bien sur le nombre d'employés que compte l' AISGE aujourd'hui, qui permet de fonctionner correctement. Elle aurait souhaité pouvoir organiser un petit apéro pour cette dernière séance, mais c'est encore impossible, la COVID-19 empêche de nous serrer les mains ou de nous faire la bise, donc un petit présent attend tous les conseillers pour prendre l'apéro à domicile et trinquer à l' AISGE.

Le Président clôt la séance. Fin de la séance à 20h50.

Pour le bureau du Conseil Intercommunal

M. François VAUTIER (Président)

M^{me} Valérie ZEENDER (Secrétaire)

Conseil Intercommunal - AISGE - Association Intercommunale Secrétaire de Genolier et Environs www.aisge.ch
Collège « Le Montant » - rue de Duillier 9 - 1277 Genolier - Tél. 026 462 91 91 conseil-intercommunal@aisge.ch

